

## OFFRE DE FORMATION CLCC – CRF – FEHAP

### SOCLE DE COMPETENCES DE BASE

Dans le cadre de leur "accord sanitaire" avec UNIFAF, les CLCC, la Croix-Rouge Française et la FEHAP présentent une offre de formation conçue collectivement. Cette offre de formation a vocation à être mise en œuvre par les organismes de formation des trois réseaux et à être déployée sur le territoire.

Cette offre de formation professionnelle continue porte sur les compétences de base en référence à la sélection d'UNIFAF par le FPSPP sur le programme : "Socle de compétences de base et lutte contre l'illettrisme" et s'inscrit sur les trois axes :

- savoirs de base : lire, écrire, compter ;
- travail en équipe ;
- bases de l'informatique et bureautique.

Les formations présentées ont pour finalité de sécuriser les parcours professionnels des professionnels de niveau 5 et infra, de développer leur employabilité et de permettre leur adaptation aux changements et aux évolutions des organisations du travail.

En effet, les situations et les processus de travail font appel à plus de précision dans la communication orale et écrite. Le champ du requis s'enrichit, notamment à travers l'utilisation d'outils numériques, le développement de règles de qualité et de traçabilité.

Les formations ont été conçues en référence aux situations de travail des professionnels concernés et en appui sur le Référentiel des compétences clés en situation professionnelle (RCCSP) mis à disposition par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme. Ainsi, objectifs de formation et apprentissages sont contextualisés.

S'inscrivant dans le cadre des objectifs de formation et des objectifs pédagogiques ici déterminés, chaque organisme de formation développe sa propre ingénierie pédagogique pour la construction des séquences de formation, la conception et la formalisation des supports.

L'ingénierie pédagogique prend systématiquement en compte les éléments suivants :

- les formations ont lieu par journées entières ;
- des positionnements et l'individualisation des parcours sont mis en place pour les formations "savoirs de base" et "bases informatiques et bureautiques" ;
- les formations s'appuient sur les outils réels du métier : supports, formulaires, protocoles, etc. ;
- les méthodes pédagogiques sont actives et diversifiées ; elles s'appuient sur la dynamique collective de groupes qui comptent au maximum 15 participants.

Constatant l'importance de la formation des directeurs et responsables de ressources humaines et des responsables de formation relativement à la prise en compte de l'illettrisme, les organismes de formation complèteront cette offre par des formations en direction de ces cadres.

## **VIGNETTE à l'intention des employeurs**

### **Conditions de prise en charge FPSP des formations « Acquisition d'un socle de compétences de base et lutte contre l'illettrisme » :**

#### **Public cible :**

- salariés en CDI, en CDD ou en contrat aidé ;
- salariés à temps plein ou à temps partiel ;
- salariés de niveau V ou infra (niveau d'études).

#### **Financement :**

Il s'agit d'actions de formation initiées au titre du plan de formation pour un financement FPSP/FSE via UNIFAF. L'organisme de formation assure un émargement par demi-journée.

- Financement à 100% des couts pédagogiques
- Financement à 100% de la rémunération des stagiaires uniquement pour les actions de formation « savoirs de base : lire, écrire, compter » (hors salariés en contrats aidés)
- Pas de prise en charge des frais annexes

Ce qui n'est pas pris en charge dans le cadre du FPSP peut être sollicité dans le cadre du BFA – ne pas hésiter à se renseigner auprès d'UNIFAF.

## **Brancardiers : se coordonner avec tous les intervenants autour du patient**

**4 journées : 2X2 jours**

*(Travail en équipe)*

*Cette formation a vocation à travailler sur **les compétences de base**. Il s'agit, tout en prenant en compte leur contexte d'application, d'acquérir des compétences transférables. Sa conception globale est issue d'un partenariat réunissant les CLCC, la CRF, la FEHAP et leurs réseaux respectifs d'organismes de formation du secteur privé à but non lucratif. Cette formation rentre dans le cadre du programme « Socle de compétences de base et lutte contre l'illettrisme » du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP via UNIFAF).*

**Public** : brancardiers

### **Objectif de formation**

- mieux communiquer avec tous les partenaires pour maintenir la continuité de la prise en charge du patient

### **Objectifs pédagogiques**

- connaître les types de partenaires et d'interlocuteurs internes et externes et les différents acteurs du parcours du patient au sein de l'établissement
- identifier son rôle ainsi que celui des autres intervenants
- utiliser des techniques d'observation afin de recueillir les informations pertinentes et les transmettre de manière adaptée
- analyser les situations de communication et repérer les obstacles à la communication dans la relation avec les autres professionnels
- maîtriser des techniques de communication qui permettent de vérifier que l'on a compris et que l'on est compris

## Sécuriser les transmissions en équipe

5 jours : 3 + 2

(Savoirs de base : lire, écrire, compter – travail en équipe)

*Cette formation a vocation à travailler sur **les compétences de base**. Il s'agit, tout en prenant en compte leur contexte d'application, d'acquérir des compétences transférables. Sa conception globale est issue d'un partenariat réunissant les CLCC, la CRF, la FEHAP et leurs réseaux respectifs d'organismes de formation du secteur privé à but non lucratif. Cette formation rentre dans le cadre du programme « Socle de compétences de base et lutte contre l'illettrisme » du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP via UNIFAF).*

**Public** : aides-soignants, auxiliaires de puériculture, AMP, auxiliaires de vie sociale, veilleurs de nuit

La formation peut être mise en place en interprofessionnel ou non.

### Objectifs de formation

- transmettre des informations claires et utiles à la sécurité des soins et de l'accompagnement, à l'oral et à l'écrit
- utiliser à bon escient et selon leurs fonctions les outils de transmission
- mettre en œuvre des techniques de communication assurant que l'on a compris et que l'on est compris

### Objectifs pédagogiques

- identifier les mots clefs et les idées-forces des supports écrits de suivi professionnel (dossier de soins, etc.)
- synthétiser et formaliser des observations et des informations
- repérer les principes d'une posture professionnelle
- comprendre ce qui rentre en jeu dans une situation de communication : les éléments facilitateurs et les freins
- s'exercer à l'écoute et à la reformulation

## **L'aide-soignant et le dossier informatisé**

3 journées : 2+1

*(Bases de l'informatique et bureautique)*

*Cette formation a vocation à travailler sur **les compétences de base**. Il s'agit, tout en prenant en compte leur contexte d'application, d'acquérir des compétences transférables. Sa conception globale est issue d'un partenariat réunissant les CLCC, la CRF, la FEHAP et leurs réseaux respectifs d'organismes de formation du secteur privé à but non lucratif. Cette formation rentre dans le cadre du programme « Socle de compétences de base et lutte contre l'illettrisme » du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP via UNIFAF).*

**Public** : aides-soignants

### **Objectif de formation**

- transmettre les informations liées à la réalisation du soin en utilisant les outils informatisés et bureautiques

### **Objectifs pédagogiques**

- connaître et comprendre des applications informatiques
- se familiariser avec l'environnement informatique : effectuer des procédures de mise en marche et d'enregistrement, utiliser la souris et le clavier
- utiliser le matériel de bureau et s'adapter à des matériels inconnus : fax, copieur, imprimante, scanner

### **Supports pédagogiques**

Les stagiaires travaillent sur un environnement type Windows suite Office ainsi que sur des environnements-types rencontrés en situation professionnelle.

## Optimiser les savoirs nécessaires à la fonction d'Agent de Service Hospitalier

### Formation modulaire : 3 modules

(Savoirs de base : lire, écrire, compter)

*Cette formation a vocation à travailler sur **les compétences de base**. Il s'agit, tout en prenant en compte leur contexte d'application, d'acquérir des compétences transférables. Sa conception globale est issue d'un partenariat réunissant les CLCC, la CRF, la FEHAP et leurs réseaux respectifs d'organismes de formation du secteur privé à but non lucratif. Cette formation rentre dans le cadre du programme « Socle de compétences de base et lutte contre l'illettrisme » du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP via UNIFAF).*

**Public** : agents de services hospitaliers (test de positionnement individuel)

### **Module 1 : lire, comprendre et appliquer un mode opératoire – 2 à 5 jours**

#### **Objectifs de formation**

- lire, comprendre et appliquer un mode opératoire dans différentes situations professionnelles :
  - nettoyage des locaux et du matériel
  - évacuation du linge
  - évacuation des déchets
- lire et comprendre un mode opératoire pour participer au service des repas sous le contrôle de l'aide-soignant

#### **Objectifs pédagogiques**

- identifier les signes graphiques utilisés dans les différentes activités
- connaître le vocabulaire dédié à ces situations professionnelles et le comprendre
- repérer la fonction des documents opératoires, des fiches techniques, des fiches-repas ainsi que leur construction

## **Module 2 : calculer en situation professionnelle – 2 à 5 jours**

### **Objectifs de formation**

- effectuer une dilution de produit
- réceptionner et répartir des commandes

### **Objectifs pédagogiques**

- compter, dénombrer, effectuer les opérations simples avec les nombres entiers et les nombres décimaux
- utiliser les unités de mesure
- calculer une quantité et une proportionnalité

## **Module 3 : effectuer une transmission écrite ou orale – 2 à 5 jours**

### **Objectifs de formation**

- inscrire ses activités ou des informations dans un tableau
- respecter un règlement de sécurité ou une procédure
- effectuer des vérifications
- signaler un incident ou un dysfonctionnement
- renseigner et orienter les patients et les visiteurs

### **Objectifs pédagogiques**

- lire un plan, un registre ou un tableau et reformuler oralement l'information en vérifiant que l'on est compris
- utiliser un tableau à double entrée ou un dossier de liaison et y repérer une anomalie
- identifier le vocabulaire professionnel et sa signification
- repérer les éléments essentiels d'une situation pour rendre compte d'un incident et décrire un dysfonctionnement

## **Aides-soignants : s'inscrire dans une démarche professionnelle collective**

### **2 journées**

*(Travail en équipe)*

*Cette formation a vocation à travailler sur **les compétences de base**. Il s'agit, tout en prenant en compte leur contexte d'application, d'acquérir des compétences transférables. Sa conception globale est issue d'un partenariat réunissant les CLCC, la CRF, la FEHAP et leurs réseaux respectifs d'organismes de formation du secteur privé à but non lucratif. Cette formation rentre dans le cadre du programme « Socle de compétences de base et lutte contre l'illettrisme » du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP via UNIFAF).*

**Public** : aides-soignants

### **Objectif de formation**

- mettre en œuvre ses compétences en complémentarité avec les autres professionnels
- mieux communiquer avec tous les professionnels pour maintenir la continuité de la prise en charge et de l'accompagnement

### **Objectifs pédagogiques**

- identifier son rôle, celui des autres intervenants et les interactions professionnelles dans les situations de travail
- analyser les situations de communication et repérer les obstacles à la communication et les éléments facilitateurs dans la relation avec les autres professionnels
- maîtriser des techniques de communication qui permettent de vérifier que l'on a compris et que l'on est compris



## Mieux communiquer au sein d'une équipe d'agents de service hospitalier

3 jours : 2 + 1

(Travail en équipe)

*Cette formation a vocation à travailler sur **les compétences de base**. Il s'agit, tout en prenant en compte leur contexte d'application, d'acquérir des compétences transférables. Sa conception globale est issue d'un partenariat réunissant les CLCC, la CRF, la FEHAP et leurs réseaux respectifs d'organismes de formation du secteur privé à but non lucratif. Cette formation rentre dans le cadre du programme « Socle de compétences de base et lutte contre l'illettrisme » du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP via UNIFAF).*

**Public** : agents de service hospitaliers débutants

### Objectif de formation

- communiquer en équipe et transmettre les informations relatives et nécessaires aux activités des collègues

### Objectifs pédagogiques

- se positionner et adapter sa communication au sein de l'équipe, avec la hiérarchie et avec les équipes soignantes
- maîtriser et utiliser un vocabulaire technique commun
- repérer sa place dans une équipe et participer à sa cohésion
- identifier des dysfonctionnements techniques

## Adapter les compétences relationnelles au sein d'une équipe pluridisciplinaire

3 jours : 2 + 1

(Travail en équipe)

*Cette formation a vocation à travailler sur **les compétences de base**. Il s'agit, tout en prenant en compte leur contexte d'application, d'acquérir des compétences transférables. Sa conception globale est issue d'un partenariat réunissant les CLCC, la CRF, la FEHAP et leurs réseaux respectifs d'organismes de formation du secteur privé à but non lucratif. Cette formation rentre dans le cadre du programme « Socle de compétences de base et lutte contre l'illettrisme » du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP via UNIFAF).*

**Public** : agents de service hospitaliers

### Objectif de formation

- s'adapter aux différents contextes relationnels et humains propres à un établissement de soin, pour contribuer à la démarche qualité et à la bientraitance au sein de l'établissement

### Objectifs pédagogiques

- comprendre les enjeux de son rôle au sein de l'équipe et de l'établissement
- repérer les situations conflictuelles et les modalités de résolution
- identifier les comportements et les attitudes relationnelles possibles dans les situations sensibles telles que, par exemple, le décès d'un patient